Envoyé en préfecture le 07/12/2021
Reçu en préfecture le 07/12/2021
Affiché le
ID : 059-245901095-20211203-21_05_02-DE

SIGAL
Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Aérodrome de Loisirs

DEPARTEMENT DU NORD

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES**
**S.I.G.A.L**
**« SYNDICAT INTERCOMMUNAL**
**POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »**

Le 03 décembre deux mille vingt et un, à 18 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de Bondues, sous la présidence de M. Patrick DELEBARRE, Président du SIGAL

Date de Convocation : le 25 novembre 2021 Nombre de membres en exercice : 16

**Etaient présents** : MM. Patrick DELEBARRE, Sébastien BROGNIART
MM. Martin LEPOUTRE, M. Jean-Louis MUNCH, Pierre VERLEY, Louis LUTUN,
Mmes Marie-Paule LEPERS, Françoise GOUBE

**Etaient absents ayant donné pouvoir :**
M. Dominique LEGRAND ayant donné pouvoir à M. DELEBARRE,
M. Bernard GERARD, ayant donné pouvoir à Mme GOUBE,
M. Pierre-Jean ANDRAL, ayant donné pouvoir à M. VERLEY,
M. Miguel BEADES, ayant donné pouvoir à M. MUNCH,
M. Jérôme MATHIEU, ayant donné pouvoir à M. LEPOUTRE,

**Etait absente excusée :**
M. Jean-Philippe PROUVOST
Mmes Nathalie HERBAUX et Gwendoline SPOTBEEN

**N° 21-05-02**
---
**Finances**
---
**Subvention à l'association Lille Planeurs**

Rapport de M. le Président,

L'effectif de l'association Lille Planeurs a augmenté de 44% depuis la mise en service du nouvel hangar en 2017.

Même si le club compte 8 instructeurs bénévoles diplômés d'Etat, Lille Planeurs ne dispose actuellement que de deux planeurs biplaces. Aussi, afin de pouvoir assurer les formations dans de bonnes conditions de sécurité, l'association doit différer les demandes d'inscription, ce qui touche notamment les jeunes titulaires du Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) mis en place entre le club et le collège Debeyre de Marquette-lez-Lille et le Lycée Colbert de Tourcoing.

Lille Planeurs souhaite donc acquérir un nouveau planeur biplace.

Ceci étant exposé, il vous est demandé de bien vouloir leur accorder une subvention exceptionnelle de 5 000 €.

SIGAL
Bureau de Piste
216, Parc de l'Aérodrome
59910 BONDUES

Tél : 03 20 98 34 95
Courriel : sigal-bondues@sigal.eu

Envoyé en préfecture le 07/12/2021
Reçu en préfecture le 07/12/2021
Affiché le
ID : 059-245901095-20211203-21_05_02-DE

Cette dépense sera imputée au Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », Article 6574 « Subvention de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé » au Budget du Syndicat Intercommunal.

Délibération Adoptée à l'Unanimité

Le Comité Syndical
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Comité
Certifié conforme
Le Président

S.I.G.A.L
Syndicat Intercommunal pour la Gestion
de l'Aérodrome de Lesquin
Bureau de Piste
Avenue du Général de Gaulle
59910 BONDUES
Tél. 03 20 95 34 93
sigal-bondues@sigal.eu